

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DU 9 AVRIL 2025**

Date d'affichage et de convocation 3 avril 2025	L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Puiseux en France s'est réuni en mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yves MURRU, Maire
Nombre de membres En exercice : 27 Présents : 17 Votants : 20	<p><b>Etaiient présents:</b> Yves MURRU, Nicole BERGERAT, Maryvonne JOUANY, Séjiane RENE, Christine MAHE, Martine POUILLIE, Jean-Jacques PERCHAT, Maurice ANDRIEU, Benoît FARRAN, Gilles MEKLER, Georges BIRBA, Thierry TABORSKI, Thierry MARIN-CUDRAZ, Elodie SIMONE, Estelle BOCKEL, Francis KLEIJN, Nathalie CHEVALLIER.</p> <p><b>Pouvoirs:</b> Olivier BECRET à Nicole BERGERAT, Olivier VELIN à Christine MAHE, Flavien PARISI à Francis Kleijn.</p> <p><b>Absents:</b> Djemaï LASSOUED, Kadidiatou DIEBKILE, Stéphanie DE CAMPOS, Caroline THUEZ, Albert BAFFI, Catherine GASTAN-KLUG et Antoine CALDICOTE.</p> <p>Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. A été désignée pour remplir cette fonction : Maryvonne JOUANY</p>

**2025/012 - SUBVENTIONS COMMUNALES 2025**

Rapporteur : Nicole BERGERAT

Après avoir rappelé que les subventions communales ne peuvent être accordées qu'aux associations les sollicitant sur dossier déposé en mairie, Nicole BERGERAT donne lecture des montants de subvention accordée à chaque association et propose à l'assemblée de les voter en précisant qu'elles seront reprises dans le BP 2025 :

Article	Nom de l'association	Montant accordé
65748	ABC BOIS DU COUDRAY	950 €
65748	ACT THEATRE PUISEUX	600 €
65748	AÏKIDO	1 400 €
65748	ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE	1 800 €
65748	ALS JUDO	2 550 €
65748	ANCIENS COMBATTANTS	1 000 €
65748	APE MARCEL PAGNOL	950 €
65748	ECLAIR DE PUISEUX EN France	700 €
65748	ATELIER DU TRICOT	250 €
65748	BADMINTON	750 €
65748	COMPAGNIE D'ARC LES DRAGONNIERS	1 000 €
65748	FESTI' PUISEUX	2 500 €
65748	KAPAP-SELF-DEFENSE	800 €
65748	KARATE	900 €
65748	LA CROIX ROUGE	100 €
65748	LA RECREATION	450 €
65748	A VOS JEUX	1 200 €
65748	LES PUISOUNOURS	600 €
65748	CERCLE MEDAILLES JEUNESSE ET SPORTS	400 €
65748	ASSOCIATION DE RECHERCHES HISTORIQUES MILITAIRES	200 €

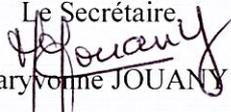
Accusé de réception en préfecture  
095-219505096-20250409-2025-012-DE  
Date de télétransmission : 09/04/2025  
Date de réception préfecture : 09/04/2025

65748	LA MUSCULATION - C.E.S PUISEUX EN France	1 300 €
65748	PUISEUX ARC EN CIEL	850 €
65748	PUISEUX-BASKET	600 €
65748	PUISEUX-VOLLEY	2 000 €
65748	SAPEUR-POMPIER	300 €
65748	SCOUTS ET GUIDES DE France	200 €
65748	TENNIS CLUB	2 300 €
65748	TENNIS DE TABLE	1 600 €
65748	SOUTIEN A LA THERAPEUTIQUE INFANTILLE	300 €
65748	ECOLE ELEMENTAIRE MARCEL PAGNOL	3 300 €
65748	ECOLE ELEMENTAIRE BOIS DU COUDRAY	2 800 €
65748	OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRES - ONaCVG	50 €
657363	C.C.A.S.	5 000 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS 2025</b>		<b>39 700 €</b>

Monsieur le maire précise que les subventions accordées aux associations ne sont attribuées qu'à celles qui proposent des activités à la population, sous quelque forme que ce soit.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (Mme CHEVALLIER ne prend pas part au vote):**

➤ **VOTE** les subventions ci-dessus énumérées prévues aux articles 657363 et 65748 du budget

Le Secrétaire,  
  
Maryvonne JOUANY



Le Maire,  
Yves MURRU

Fait et délibéré le 09/04/2025  
Extrait certifié conforme au registre des délibérations.  
Le Maire certifie avoir fait afficher à la porte de la  
Mairie le compte-rendu de la délibération ci-contre.  
Le Maire certifie exécutoire la présente,  
transmise en sous-préfecture de Sarcelles